Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 26/03/2025

ARLESDIS LECLERC rappelle Saumon fumé sous-vide



- Noms des modèles ou références concernés : **Saumon fumé sous-vide**
- Marque : **SANS MARQUE Emballé et Etiqueté par le magasin**
- **GTIN 0212310000000 Lot Date emballage : 18/03/25 Date limite de consommation 27/03/2025**
- Conditionnements : **Sous vide**
- Date début/fin de commercialisation : **du 18/03/2025 au 24/03/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **ARLES**
- Distributeurs : **Le Centre E.Leclerc Arles**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection de Listeria monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 12 avril 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0490990913**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre